

# La prime pour l'annonce sur les Ursulines

**SCOOP LECTEUR** LA LIBERTÉ

**Scoop lecteur** » C'est le lecteur qui a alerté *La Liberté* au sujet de la fermeture de l'école Sainte-Ursule, à Fribourg, qui remporte la prime de 100 francs récompensant le meilleur scoop du mois dernier. Grâce à cette annonce, notre quotidien a pu expliquer pourquoi les Ursulines ont pris la décision de clore cette institution ouverte en 1634.

En février, ce sont quinze annonces qui sont parvenues à Scoop lecteur. Les informateurs nous ont en particulier signalé des faits divers comme des débuts d'incendie. On nous a aussi rendus attentifs aux problèmes posés par le bruit des moteurs diesel des bus urbains dans le quartier de Beauregard, dans la capitale cantonale.

Vous êtes témoin d'un événement surprenant? D'un accident? D'un phénomène (sur)naturel? D'une scène cocasse? Envoyez vos messages, photos ou vidéos à notre rédaction, qui pourra alors prendre contact avec vous dans l'optique de développer le sujet évoqué.

Pour chaque scoop publié dans la version papier du journal,

vous recevrez 10 francs. En cas de publication d'une photo dans la version papier de notre quotidien, vous recevrez 20 francs. Et si *La Liberté* met en ligne sur son site internet une vidéo envoyée par un lecteur, il touchera alors 50 francs. Le meilleur scoop du mois est récompensé quant à lui d'une prime de 100 francs. »

FRANÇOIS MAURON

» **Application**  
Téléchargez l'app *La Liberté* mobile sur votre smartphone puis sélectionnez l'onglet Scoop lecteur dans le menu.  
» **SMS**  
Envoyez votre message avec le mot-clé LIB SCOOP au N° 9889.

» **E-mail**  
Envoyez vos photos ou vidéos accompagnées d'un texte légende à scoop@laliberte.ch. N'oubliez pas d'y indiquer votre numéro de téléphone.  
» **Téléphone**  
Contactez notre secrétariat au 026 426 44 44.

Le préfet octroie le permis de démolir le bâtiment du début XX<sup>e</sup> siècle. Des recours pourraient suivre

## Les bulldozers près de Beauregard 8

« IGOR CARDELLINI

**Fribourg** » Le bâtiment de l'avenue Beauregard 8 à Fribourg pourrait bel et bien disparaître très bientôt, au grand dam de Pro Fribourg et des citoyens qui se mobilisent pour sa protection depuis bientôt quatre ans. Le préfet de la Sarine, Carl-Alex Ridoré, vient d'octroyer le permis de démolir pour faire construire trois immeubles et un parking. Le projet promu par les sociétés Kleros Properties SA et Coralu SA s'inscrit dans le Plan d'aménagement de détail (PAD) Richemond.

Le fait que les trois immeubles concernés par la démolition soient recensés par le Service des biens culturels n'a pas été suffisant pour jouer un rôle dans la décision du préfet. «Le Plan d'aménagement local (PAL) de la ville en vigueur ne mentionne aucun bâtiment protégé dans le secteur concerné, ni aucun périmètre de protection du site construit», souligne Carl-Alex Ridoré.

### «Décision regrettable»

«Le PAL est obsolète depuis des années, d'où sa révision en cours. Cette décision est regrettable car avec la destruction de l'immeuble de Beauregard 8 surtout, c'est un exemple local d'architecture de la Belle Epoque qui disparaît», réagit Sylvie Genoud, secrétaire générale de Pro Fribourg qui est à l'origine de l'une des trois oppositions au projet. Pour rappel, un groupe citoyen s'est aussi mobilisé en lançant une pétition. Il a recolté 1500 signatures en 2015.

Le préfet souligne que les signaux envoyés par l'exécutif communal dans le cadre de la révision du PAL indiquent qu'ils conservent la même position qu'en 2015. La ville optait alors pour la densification considérant «le dommage au patrimoine de Fribourg minime». La directrice de l'Edilité, Andrea Burgener Woelfray, confirme que la ville est restée sur cette ligne.

**Sans recours au Tribunal cantonal, l'immeuble de Beauregard 8 sera démolé.**  
Alain Wicht



Par ailleurs, Carl-Alex Ridoré fonde sa décision sur le fait que la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) a approuvé le PAD prévoyant la destruction de cet ensemble en octobre 2015: «Il ne m'appartient pas de remettre en cause la décision de cette autorité, compétente en la matière.»

Le préfet souligne aussi que «la Direction de l'instruction publique, de la

culture et du sport (DICS) n'a pas fait usage, à ce jour, de la possibilité que lui offre l'article 75 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions de prononcer une mesure indépendante de mise sous protection de ces immeubles.»

### Recours potentiels

Un argument pas valable pour le chef du Service des biens culturels, Stanislas Rück, qui explique que l'outil n'est

utilisé qu'«exceptionnellement» et «en dernier recours». «Ce levier n'a pas été activé car le PAL est en révision et le statut du bâtiment en valeur B pourrait tout à fait être revu dans ce cadre. Le recensement en B est d'ailleurs une étape devant permettre d'inscrire la protection d'objets décoratifs, des façades et de certains aménagements intérieurs). Pour rap-

pel, notre service n'avait pas été consulté lors de la demande préalable du plan de quartier précédant le projet, avec pour effet que son élaboration s'est poursuivie sans prendre en compte les enjeux patrimoniaux», relève le chef de service.



«Le plan d'aménagement local est obsolète depuis des années»

Sylvie Genoud Jungo

Pour Stanislas Rück, «cette décision est d'autant plus décevante qu'un autre projet, intégrant le bâtiment de Beauregard 8 avec démolition des deux autres en valeur C, serait possible. La DICS a la possibilité de faire recours auprès du Tribunal cantonal sur décision de son conseiller d'Etat, Jean-Pierre Siggen. Je ne manquerai de faire valoir le préavis de la commission des biens culturels en faveur du maintien de ce bâtiment.»

Quant à Pro Fribourg, l'association de défense du patrimoine ne s'est pas encore déterminée sur l'opportunité de déposer un recours. «Le comité se prononcera prochainement», indique Sylvie Genoud Jungo. Les recourants ont trente jours pour agir. »

## Diplômes et records

**Armaillis** » «La production d'alpage a atteint des records de volume, tant pour le Gruyère que pour le Vacherin.» Président de la Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromage d'alpage, René Kolly a annoncé des résultats exceptionnels, samedi à Vuadens, lors de l'assemblée de la Société des armaillis de la Gruyère. Les armaillis ont contribué à la production de 95 tonnes de Gruyère d'alpage et 42 tonnes de Vacherin au lait cru.

Le comité a ensuite décerné des diplômes à 22 garçons et 4 filles de chalet. Les armaillis ont accueilli 20 nouveaux membres dans leurs rangs. La Société des armaillis de la Gruyère, qui célébrera son 100<sup>e</sup> anniversaire en 2021, lancera cette année, une souscription pour des cloches et des loyis du centenaire. » CG

## Un bunker de Bellegarde abritera une station sismique

**Gruyère** » Une station de mesures sismiques est à l'enquête sur la commune de Bellegarde.

Un bunker de l'armée situé au Euschelspass à Bellegarde fait vibrer les sismologues. Ce site devrait accueillir une station de mesures sismiques selon une mise à l'enquête parue dans la *Feuille officielle* de vendredi dernier.

«Nous avons cherché quelque temps pour trouver un site approprié. Ce bunker nous offre un environnement presque parfait avec une température plus ou moins stable. Sa situation éloignée est idéale, car les stations sismiques sont très sensibles au bruit

ambiant», explique Michèle Marti, porte-parole du Service sismologique suisse. Cette institution fédérale rattachée à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich densifie actuellement son réseau de stations de mesure à travers le pays. «Nous avons une lacune dans cette région», ajoute Michèle Marti. Si le site de Bellegarde ne présente pas de risque sismique particulier, il permettra en revanche de mieux observer des séismes proches, comme ceux qui se sont produits près de Château-d'Ex en 2017.

Le Service sismologique suisse prévoit d'installer un sismomètre large-bande pour mesurer la vitesse de vibration du sol, ainsi qu'un accéléromètre

qui mesurera l'accélération des vibrations du sol. La station sera équipée de panneaux photovoltaïques pour fonctionner de manière autonome d'un point de vue énergétique. Quant aux données collectées, elles seront transmises via le réseau mobile.

A noter que le canton compte déjà un accéléromètre à Torny et quatre stations à large bande à Fribourg, Châtillon, Cournillens et Tavel. «Dans les années à venir, nous projetons d'installer d'autres stations à large bande dans le canton du Fribourg», ajoute Michèle Marti. L'une d'elles devrait voir le jour cette année encore à Bulle. »

CHARLES GRANDJEAN

PUBLICITÉ



Didier saura défendre les conditions-cadres favorables au développement de nos entreprises.

**DIDIER CASTELLA**

AU CONSEIL D'ÉTAT

www.didiercastella.ch

